



## Communiqué de presse du 31 janvier 2022

#Artisanat / #Bâtiment / #Partenariat / #Equipement / #Matériaux / #Négoce

# La CAPEB et le Groupe Frans Bonhomme s'associent pour proposer du matériel spécialisé aux professionnels du bâtiment

Paris, le 31 janvier 2022 - La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment ([CAPEB](#)), via sa filiale Béranger Développement, et [Frans Bonhomme](#), leader français de la distribution spécialisée en travaux publics, aménagement extérieur, assainissement non collectif et bâtiment, s'associent pour apporter des conseils et des solutions techniques adaptés aux besoins des professionnels de la construction. La CAPEB prévoit également de déployer une offre de formations adaptée aux types d'activités des entreprises artisanales du BTP, tandis que Frans Bonhomme mettra à profit son expertise en transmettant des informations produites et solutions.

Ce partenariat signé par Jean-Christophe Repon, Président de la CAPEB, via sa filiale Béranger Développement, et Edouard Chabert, Directeur Marketing et Commercial Grands Comptes de Frans Bonhomme, permettra d'accompagner et de faciliter l'achat de matériel technique et spécialisé dans le BTP pour les entreprises adhérentes de la CAPEB. Emmanuel Carton-Bracq, Responsable National Grands Comptes à l'initiative du projet, aura la charge du suivi de cette collaboration.

Dans le cadre de cet accord, Frans Bonhomme s'engage à mettre en place, en collaboration avec la CAPEB, des actions de conseil et d'accompagnement à destination des entreprises artisanales du bâtiment afin de les informer des solutions et produits proposés par l'entreprise. Enfin, Frans Bonhomme s'engage à faire bénéficier les entreprises adhérentes de la CAPEB de conditions particulières et remises portants sur leurs produits. De son côté, la CAPEB s'engage à sensibiliser ses entreprises adhérentes à l'intérêt de ses formations. Elle s'impliquera par ailleurs dans l'organisation de réunions et rencontres entre les syndicats départementaux et le réseau de points de vente Frans Bonhomme.

**Jean-Christophe Repon, Président de la CAPEB**, déclare : « *Je suis fier de notre association avec le groupe Frans Bonhomme, distributeur numéro un en France de matériel spécialisé en travaux publics, aménagement extérieur, assainissement non collectif et bâtiment. En tant qu'artisan du bâtiment, je sais à quel point il peut être difficile de se fournir en bon équipement et de trouver les bons matériaux. Avec cet accord de partenariat, nous souhaitons donc donner un coup de pouce à nos adhérents en leur donnant la possibilité d'accéder à un service privilégié de distribution.* »

**Pierre Fleck, Président de Frans Bonhomme**, ajoute : « *Le Groupe Frans Bonhomme a pour objectif de répondre aux attentes de l'ensemble des professionnels du secteur, de l'artisan au groupe international. Ce partenariat avec la CAPEB est l'occasion de consolider nos relations de proximité et de confiance avec les entreprises artisanales du bâtiment afin de développer de nouveaux services et produits en adéquation avec leurs besoins.* »

#### **A propos de la CAPEB :**

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est l'un des deux syndicats patronaux représentatifs de l'ensemble des entreprises du bâtiment. La CAPEB est également le syndicat patronal majoritaire dans l'artisanat\* du Bâtiment. La CAPEB enfin est la première organisation professionnelle de France en nombre d'adhérent (plus de 57.000 entreprises).

Le secteur des entreprises employant jusqu'à 10 salariés représente en 2020 :

542 000 entreprises, soit 95 % des entreprises du bâtiment, dont

- 375 000 entreprises travaillant sans salarié dont 152 000 en micro-entreprises

- 170 000 entreprises employant entre 1 et 10 salariés

490 000 salariés sur un total de 1 060 000, soit 46 % des salariés du secteur 78 % des apprentis formés dans le bâtiment pour un chiffre d'affaires cumulé de 66 milliards d'euros, soit 46 % du chiffre d'affaires du secteur du Bâtiment

\* L'artisanat regroupe les entreprises inscrites au répertoire des métiers qui emploient ou non des salariés.

Très majoritairement, il s'agit d'entreprises de moins de 10 salariés.

La société BÉRANGER DÉVELOPPEMENT gère l'ensemble des partenariats par délégation pour le compte de la CAPEB.

#### **À propos du Groupe Frans Bonhomme**

Le Groupe Frans Bonhomme est le leader de la distribution multicanale en matériaux et solutions pour réseaux et infrastructures. Fondé en 1935, le groupe propose ses produits et services dans une grande diversité de secteurs d'activité : gestions des eaux usées et des eaux pluviales, adduction d'eau potable, aménagement urbain et voirie, réseaux secs, assainissement non collectif, aménagement paysager, alimentation et évacuation, gros-œuvre et fondations... Grâce à l'expertise de ses 2 500 collaborateurs et à un réseau de proximité constitué aujourd'hui de plus de 400 points de vente, le Groupe Frans Bonhomme sert plus de 100 000 clients, de l'artisan au groupe international en passant par les collectivités locales, en s'appuyant sur un catalogue de 40 000 références et en partenariat avec plus de 300 fournisseurs de confiance. Frans Bonhomme est également présent en Espagne depuis 2005, où il est le premier distributeur spécialisé en travaux publics, avec 25 points de vente et 170 employés.

Plus d'informations sur <https://www.groupe-fb.com>

FRANS BONHOMME propose :

- Un accès sur l'ensemble du catalogue produit sur [www.fransbonhomme.fr](http://www.fransbonhomme.fr)
- Un suivi de proximité. Le représentant se rend disponible sur site ou sur chantier
- Commande 7j/7 et 24h/24 [www.fransbonhomme.fr](http://www.fransbonhomme.fr)

Comment en bénéficier ?

Pour les clients déjà actifs chez Frans Bonhomme les conditions commerciales seront mises à votre disposition dès le mois de mars 2022 sur simple demande.

Pour les entreprises non-clients, rendez-vous sur [www.fransbonhomme.fr](http://www.fransbonhomme.fr) et choisissez votre point de vente afin de faire la demande d'ouverture de compte et d'être rattacher au conditions CAPEB nationale.

#### **Pour la CAPEB**

Agence Hopscotch : Alice Augeraud - Tél : 01 58 65 00 54 - [aaugeraud@hopscotch.fr](mailto:augeraud@hopscotch.fr)

#### **Pour Frans Bonhomme**

Agence BCW :

Chadia Messaoudi - Tel : 06 59 81 12 49 - [Chadia.Messaoudi@bcw-global.com](mailto:Chadia.Messaoudi@bcw-global.com)

Rivély Monampassi - Tel : 06 25 39 19 58 - [Rively.Monampassi@bcw-global.com](mailto:Rively.Monampassi@bcw-global.com)

